



COP21 – Questions fréquemment posées

Pourquoi la conférence est-elle appelée COP21 ?

COP21 est l'acronyme de la conférence des parties, elle se déroule tous les ans et en est à sa 21^{ème} édition. Elle est organisée par la « Convention cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), agence basée à Bonn en Allemagne.

Cette conférence va aussi servir de 11^e rencontre des parties au protocole de Kyoto, un accord international visant à la réduction des émissions de gaz à effet de serre, entré en vigueur en 2005.

Les COP se réunissent chaque année pour prendre des décisions et encourager la mise en œuvre de mesures concrètes pour lutter contre le changement climatique. Cette année la COP21 et la CMP11, la conférence des parties engagées dans le protocole de Kyoto) se dérouleront en même temps.

Quand et où la COP21 aura-t-elle lieu ?

La conférence de Paris sur le climat se déroulera du 30 novembre au 11 décembre 2015 au Bourget (près de Paris) en France.

Qui va participer à la COP21 ?

Quelque 45 000 participants sont attendus sur le site du Bourget pour la COP21.

Cela comprend les délégations d'Etats, des spécialistes du climat, des membres de la société civile, et des journalistes. 20 000 personnes seront officiellement accréditées et auront accès aux négociations de la conférence.

Les personnes non accréditées pourront tout de même prendre part aux débats, grâce à de nombreux espaces dédiés aux activités et à l'expression de la société civile dans sa diversité (par exemple, l'espace Générations climat, Place to B etc..). Il sera aussi possible d'assister à des expositions, visionner des documentaires et échanger avec de nombreuses associations.

La COP21 va-t-elle résoudre le problème du changement climatique ?

Il n'y a pas de solution magique ou immédiate pour résoudre le problème du changement climatique.

C'est l'un des défis les plus complexes auquel le monde doit faire face.

Mais les mentalités évoluent et le climat est devenu une priorité pour la communauté internationale, les Etats, les villes, le secteur privé, la société civile, les religieux ainsi que pour les citoyens qui prennent part individuellement aux actions.

Au cours des préparations de la COP21, plus de 150 pays ont soumis des plans nationaux pour le climat, ce qui couvre presque 90% des émissions mondiales. Un accord à Paris ne serait pas un point final mais représenterait un tournant décisif pour tous les pays.

Une coopération internationale et un accord transparent et légal permettraient une limitation de l'augmentation de la température à 2°C.

Que va-t-il se passer si les pays ne trouvent pas d'accord à Paris ?



Sans un accord global, cela sera plus difficile, voire impossible, de parvenir à une coopération internationale sur le changement climatique. Le changement climatique est un problème qui ne connaît pas les frontières, la marge de manœuvre pour limiter le changement climatique serait énormément diminuée.

Quel va être le résultat de la conférence ?

Paris doit négocier un cadre juridique permettant d'avancer dans la lutte contre le changement climatique.

Un accord à Paris aurait comme base les contributions (INDC) que les pays ont volontairement formulées pour réduire leurs émissions de gaz à effet de serre et renforcer leur résilience climatique.

L'accord de Paris devra aussi inclure un financement réaliste des mesures adoptées. Beaucoup de pays en développement auront besoin d'une coopération internationale financière et technologique pour les aider à s'adapter et se tourner vers un modèle à bas émission de carbone.

Les pays développés devront détailler leurs engagements à l'horizon 2020 de mobiliser 100 milliards de dollars par an pour aider les pays en développement. Les financements pour l'après 2020 seront aussi présentés.

Paris sera aussi une vitrine des actions climatiques qui sont déjà en cours. Avec le plan d'action « Lima-Paris », des Etats, des entreprises, de villes, de régions, de membres de la société civile seront récompensés pour leurs efforts en matière de lutte contre le changement climatique. De nombreuses nouvelles initiatives seront aussi annoncées à Paris pour souligner la nécessité de s'engager pour lutter contre le réchauffement climatique.

Que sont les INDC ?

L'acronyme « INDC » signifie « Intended Nationally Determined Contributions » (contributions nationales intentionnellement déterminées).

Ce sont les contributions nationales que les pays ont remis en amont de la COP21.

Ces contributions précisent la quantité et les moyens que les Etats vont mettre en œuvre pour réduire leurs émissions de gaz à effet de serre, ainsi que pour renforcer leur résilience climatique.

Combien de pays ont présentés leurs INDC ?

Au 31 octobre 2015, 155 pays avaient présentés leurs contributions. Ces pays couvrent presque 90% des émissions mondiales de carbone.

Les pays en développement ont soumis deux versions de leurs contributions : une avec leurs propres financements, et une avec ce que ces pays seraient capables de faire avec une aide financière. La liste des contributions INDC de chaque pays est disponible [ici](#).

Les contributions nationales seront-elles suffisantes ?

Non. Les contributions nationales sont une piste pour agir, pas un plafond. Les estimations actuelles indiquent que même si les pays mettent en œuvre les contributions, la planète verra sa température globale augmenter de 2 à 3,5°C (en fonction des postulats utilisés dans la modélisation). Cela reste trop élevé, mais c'est tout de même mieux que de continuer sur la même voie, ce qui résulterait en une augmentation de la température globale de plus de 4°C. Les négociations pour un mécanisme d'examen et de renforcement du niveau d'ambition se poursuivent, afin d'atteindre l'objectif de 2°C ou moins.

En quoi consistera l'accord ?



L'accord fixe « les règles du jeu » pour la manière dont les pays avanceront. Il fournira un système permettant aux pays d'évaluer l'impact des contributions et à quelle fréquence ils les réexamineront pour dire « ok, nous devons augmenter le niveau d'ambition » et réévaluer leurs contributions pour atteindre la voie des 2 degrés.

L'accord sera-t-il juridiquement contraignant ?

L'accord en lui-même est un instrument juridique qui mènera de l'avant le processus international sur le changement climatique. Les négociations sur la nature exacte des engagements en matière de finance et de gestion en vertu de l'accord se poursuivent. Les contributions démontrent quels pays sont préparés à agir. Il s'agit d'une approche dite « ascendante » ou de « bottom-up » : chaque contribution forme une partie d'un tout, qui sera l'accord.

Qu'est-ce que l'agenda d'action Lima-Paris ?

Les actions pour réduire les émissions et mettre en lumière les impacts du changement climatique s'accroissent de façon rapide. L'agenda d'action Lima-Paris, initiative commune des présidences péruvienne et française, du bureau du Secrétaire-général de l'ONU et du secrétariat de la CCNUCC, vise à souligner et mobiliser une action solide des entreprises et d'autres acteurs non-étatiques vers un taux de carbone bas et des sociétés résilientes. Il soutiendra les initiatives existantes, telles que celles lancées à New York, au sommet climatique du Secrétaire-général en septembre 2014, et mobilisera de nouveaux partenaires et fournira une plateforme pour la visibilité de leurs actions, engagements et résultats, en amont de la COP21.

Il y aura une « journée d'action » le 5 décembre à la conférence climatique de Paris, qui inclura l'annonce d'initiatives majeures. Et il y aura une séquence de « journées d'action thématique » pendant la COP, du 2 au 8 décembre. Les « journées d'action thématique » permettront aux intervenants de présenter les enjeux et des voies de solutions existantes pour chaque zone d'action de l'agenda. Il s'agira d'événements officiels, avec une participation de personnalités de haut-rang.

Plus d'informations sur l'agenda d'action Lima-Paris peuvent être trouvées sur : <http://climateaction.unfccc.int/>

À quoi ressemblera l'enveloppe financière ?

À Copenhague, les pays développés ont accepté de fournir 100 milliards de dollars par an aux pays en développement pour la finance climatique d'ici 2020. Une partie de cette somme a pu être levée, mais pas l'intégralité.

Tant les pays développés qu'en développement doivent prendre part à un processus consultatif politiquement crédible pour définir la trajectoire des 100 milliards de dollars. Ces fonds doivent être attribués d'une manière équilibrée pour cibler à la fois la gestion et l'adaptation. De plus, les pays développés doivent jouer le rôle de meneurs et renforcer leur soutien aux financements post-2020. Les finances publiques joueront un rôle de catalyseur dans la mobilisation de fonds d'investissement privés plus larges, nécessaires à la transformation de l'économie mondiale pour aller vers une société « bas carbone » et résiliente.

Pourquoi entend-on tout le temps parler d'une limitation à 2°C du réchauffement planétaire global ?

L'objectif de la limitation à 2°C de la hausse de la température terrestre d'ici la fin du siècle a d'abord été fixé à Copenhague puis accepté par tous les pays à la conférence climatique de Cancun en 2010. Il s'agit d'une reconnaissance de la réalité du changement climatique mais également du fait que si nous agissons maintenant, nous pouvons prévenir les impacts les plus négatifs du changement climatique.



Le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) a fourni différents scénarios concernant différents niveaux d'action. Si rien n'est fait et si le monde continue comme aujourd'hui, nous risquons une hausse de la température globale de 4°C d'ici la fin du siècle.

En raison des émissions carboniques dans l'air, les températures globales moyennes ont augmenté d'environ 0,85°C depuis 1880. Cette hausse relativement légère a néanmoins produit des effets importants : près de la moitié de la couche glacière arctique permanente a fondu, des millions d'hectares de forêts de l'ouest américain ont disparu suite à des infestations dues au réchauffement, et certains des glaciers les plus importants de l'Antarctique occidental, contenant des dizaines de milliers de km³ de glace, ont commencé à se désagréger. Même si les niveaux de CO₂ cessaient d'augmenter et restaient constants, le monde continuerait à se réchauffer, d'environ 5°C.

Reste-t-il encore du temps pour agir ?

Oui, d'après le rapport du GIEC, nous pouvons toujours limiter l'augmentation de la température globale en-deçà de 2 degrés. Mais nous devons agir d'urgence, avec la pleine participation de tous les pays et de tous les secteurs de la société. Plus nous attendons, plus il sera difficile et coûteux de limiter le changement climatique.

Quel sera le rôle de la société civile au cours de la COP21 ?

L'engagement de la société civile a été important dans la définition et la mise en œuvre de l'agenda du climat, en plus de servir de « conscience » pour le monde, la société civile est essentielle pour prendre des actions pour le climat. À la COP, la société est une voix qui peut mettre la pression sur les dirigeants pour aboutir à un accord.

Quel sera le rôle du secteur privé ?

Les entreprises du monde entier ont été au premier plan des efforts pour persuader les chefs de gouvernement de parvenir à un accord climatique global significatif à Paris. Elles seront également engagées au cours de la conférence climatique de Paris où elles utiliseront l'opportunité de lancer de nombreuses nouvelles initiatives qui réduiront les émissions ou aideront à construire la résilience climatique en lien avec l'agenda d'action Lima-Paris. Comme les ONG, les entreprises joueront également un rôle dans les négociations.